le printemps de la convivialité

Bulletin d'adhésion 2007-2008

(Premier exercice exceptionnel jusqu'à fin 2008)

- La qualité de membre adhérent est accordée à toute personne physique ou morale ayant un intérêt professionnel pour la convivialité au travail, après agrément par le bureau de l'association.
- Les prestataires de services sont les bienvenus au Printemps de la convivialité sous réserve de n'engager aucun démarchage commercial actif. Chaque prestataire doit signer le code de déontologie téléchargeable sur le site.

Activités libres d'accès sur le site www.printempsdelaconvivialite.com :

- Mise à disposition d'un guide méthodologique de mise en place d'une démarche de convivialité
- Accès à la bibliothèque d'actions conviviales
- Kit de communication téléchargeable pour organiser dans son entreprise la journée du Printemps de la convivialité : affiches, e-cards d'invitation, conseils de mise en œuvre, dossier de presse, flyers, …
- Communiqués et dossiers de presse

L'adhésion donne droit pour deux personnes aux activités gratuites et exclusives suivantes :

- Participation aux trois conventions annuelles
- Participation aux groupes de travail : argumentaire, référentiel, prix, benchmark…
- Participation au prix annuel de l'action conviviale
- Rencontres mensuelles à thème
- Accès au site extranet : annuaire des adhérents, CR des conventions, groupes de travail, rencontres…, CR des CA et réunions de bureau de l'association…
- Abonnement à une newsletter électronique mensuelle
- Tarifs préférentiels pour les formations à la convivialité

Votre entreprise/entité : _____ ❒ Privée ❒ Publique

Adresse : _____

CP : __ __ __ __ __ Ville : _____ Effectif : _____

Secteur d'activité : _____

Adresse de facturation si différente : _____

L'adhésion est prévue pour deux personnes d'une même entreprise/entité, nominativement désignées ci-dessous.

Adhérent A : prénom et nom : _____

Fonction : _____

Service : _____

Tél. fixe : _____/ _____/ _____/ _____/ _____/

Tél. mobile. : _____ / _____/ _____/ _____/ _____/

Email : _____

Adhérent B : prénom et nom : _____

Fonction : _____

Service : _____

Tél. fixe : _____/ _____/ _____/ _____/ _____/

Tél. mobile. : _____/ _____/ _____/ _____/ _____/

Email : _____

Je demande à devenir adhérent pour l'exercice 2007-2008 de l'association conformément aux statuts du Printemps de la convivialité (disponibles sur le site Internet). J'accepte la publication des renseignements ci-dessus et je m'engage à ne pas communiquer le code qui me sera adressé pour accéder à l'extranet du site du Printemps de la convivialité.

OU
- ❒ Je certifie que mon entité compte moins de 50 salariés : ma cotisation s'élève à 250 € HT, soit 299 € TTC.
- ❒ Je certifie que mon entité compte entre 50 et 500 salariés : ma cotisation s'élève à 500 € HT, soit 598 € TTC.
- ❒ Je certifie que mon entité compte plus de 500 salariés : ma cotisation s'élève à 1 000 € HT, soit 1 196 € TTC.

OU ❒ J'adresse à ce jour un chèque à l'ordre du Printemps de la convivialité correspondant à la cotisation 2007-2008 et à l'effectif de mon entité. Une facture acquittée me sera adressée à réception.

OU
- ❒ Je souhaite payer à réception de facture par chèque à l'ordre du Printemps de la convivialité.
- ❒ Je souhaite payer à réception de facture par virement.

❒ Je souhaite devenir partenaire du Printemps de la convivialité pour l'exercice 2007-2008. Ce soutien peut se traduire par l'hébergement d'une convention et/ou par une contribution financière (télécharger le dossier « Devenir partenaire »).

Date : _____ / _____ / _____ / Signature :

Pour simplifier votre renouvellement d'adhésion, le Printemps de la convivialité applique une ré-adhésion tacite. Si vous ne souhaitez pas reconduire votre adhésion pour l'exercice suivant, il vous suffira d'en informer la délégation générale avant le 30 janvier de l'exercice concerné.

Nos coordonnées bancaires HSBC UBP Issy les Moulineaux
Banque 3093 Guichet 00043 Compte00430005843 Clé 15
Merci de nous renvoyer ce bulletin d'adhésion 2007-2008 par courrier ou par fax au + 33 (0)1 41 09 05 07.

Le Printemps de la convivialité – Association loi 1901 à but non lucratif
C/o Inergie - 15, avenue Victor Hugo - 92170 Vanves - France
Tél. : + 33 (0)1 41 09 05 39 – Fax : + 33 (0)1 41 09 05 07 – www.printempsdelaconvivialite.com